

lundi 27 septembre 2021

<https://aoc.media/opinion/2021/09/26/marseille-une-affaire-detat/>

## **Marseille, une affaire d'État**

Par Michel Peraldi et Claire Duport

Anthropologue, Sociologue

La dernière visite du Président de la République est venue confirmer ce qui est désormais un fondement du dispositif de gouvernance urbaine qui singularise Marseille : l'État, dans ses multiples apparences et fonctions, est la pièce essentielle du dispositif politique qui gouverne la ville, à contre-courant de l'idée selon laquelle ces dispositifs évoluent vers toujours plus de poids et d'importance donnée aux acteurs locaux, et à contre-pied de cette représentation et de cette dramaturgie qui font des « zélus » les seules composantes du pouvoir urbain[1]. En somme, plus que de l'État « mondial » sans cesse mis en exergue, nous voudrions ici contribuer à une description de l'État « local » (plus discret et peut-être un peu honteux lui-même), autre facette du pouvoir dans sa mue néo-libérale.

Cet article se propose donc de décoder la « performance » présidentielle à l'aune de cette proposition, en ramenant en quelque sorte du structurel dans l'événementiel, mais sans pour autant négliger la théâtralité qui est, quoique souvent méprisée par les observateurs, l'une des clefs de compréhension des dispositifs de pouvoir. Quatre grands thèmes ont organisé la visite protocolaire du chef de l'État, émaillée de rencontres, de chahuts, et surtout d'un discours fleuve, auquel n'a manqué ni la pluie – avec le stoïcisme qu'elle a révélé, et le prix qu'elle a donné au corps du chef exposé, offert à la foule – ni les admonestations et les allusions très personnalisées.

D'abord la question économique et du développement ; la question de la gouvernance, où il est apparu que le chef de l'État met en garde les « zélus » contre les dérives du « système » ; le thème sécuritaire et la question de la répression des trafics de drogue ; enfin, quoique le plus discret, le thème de l'emploi public et des administrations.

### **L'emploi public et les pouvoirs locaux**

Commençons par ce dernier. Bien sûr, la visite du chef de l'État dans un grand hôpital de la ville est de circonstance en cette période pandémique. Mais cette visite vient aussi rappeler une évidence silencieuse, souvent oubliée dans la rumeur et les légendes urbaines : l'État, par ses services et ses administrations, est le premier employeur de la ville, loin devant tout autre acteur économique. Et c'est en l'occurrence l'administration sanitaire et sociale, via les établissements hospitaliers, qui est, dans la catégorie des emplois administratifs et devant l'éducation nationale, le premier employeur de la ville.

Le fait n'a évidemment rien d'exceptionnel ; ce qui singularise Marseille, par contre, c'est la faiblesse des autres secteurs d'activités face au mastodonte que constitue l'emploi public. Les salariés de ce secteur constituent 50 % de l'emploi salarié dans la ville, selon les données INSEE de 2018, les professions intermédiaires et les employés, principales catégories représentées dans ce secteur, constituant à elles seules 60 % des CSP. Une grande partie des 13,8 % d'ouvriers que compte encore Marseille, bien plus que ses rivales métropolitaines où les taux d'ouvriers sont inférieurs à 5 %, sont en grande majorité des ouvriers d'État. EDF, lorsque l'entreprise existait encore sous ce nom, est restée jusqu'à son éclatement et son changement de dénomination, la première entreprise de la ville.

Cet État employeur était jusqu'à peu de temps encore un État social. Il gérait l'indemnisation des chômeurs, le traitement de la pauvreté, les prestations familiales, le soutien à la fragilité sociale et aux exclus, contribuait en partie à l'action sociale dans les cités difficiles. Toute une série de fonctions qui ont été peu à peu basculées sous couvert de décentralisation vers les collectivités locales, surtout régionales et départementales.

Ce basculement a donné au bon vieux clientélisme des pouvoirs nouveaux. Jusqu'aux années 1980, il s'agissait de distribuer à la marge des emplois dans la fonction publique et des logements sociaux, en transformant en privilèges les règles administratives d'attribution. L'État social relocalisé est devenu une machine à distribuer des subventions et à fabriquer de la richesse, au propre profit de certains élus et de leurs affidés. Quelques procès retentissants ont mis en évidence ces mécanismes et leur capacité à transformer des machines politiques en machines entrepreneuriales.

C'est alors une autre figure de l'État que l'on a vue apparaître à Marseille, celle de l'institution judiciaire, qui, même si elle ne punit pas forcément aussi sévèrement que l'opinion le réclame, a très fortement perturbé le régime de reproduction des élites locales claniques. Outre les retentissants procès d'une députée, Sylvie Andrieux, en 2016, et plus récemment de l'ancien et tout puissant président du Conseil départemental des Bouches du Rhône, Jean-Noël Guérini, ce sont, plus discrètement, depuis une dizaine d'années, pas mal d'élus qui ont été inquiétés par des procédures judiciaires.

Aujourd'hui, le terme de « système » est devenu un terme unanime et récurrent qui désigne ce qui serait une période révolue mais aussi une sorte de « nature » des acteurs politiques locaux, toujours prête à resurgir. Dans le discours du Président, le mot résonne donc comme une admonestation pleine de menace, même dit sur un ton bon enfant, presque patelin. Les fins connaisseurs des jeux de pouvoir locaux savent que de très profondes recompositions sont en cours : les anciens clans sont fragilisés, les majorités sont partielles lorsque les dernières élections ont montré le poids des abstentions et surtout le rôle pervers du FN/RN qui reste le premier parti de la ville.

Pour simplifier, aucune force politique à Marseille et dans la métropole ne peut gouverner sans alliance, et le champ des possibles est limité : une gauche rénovée et triomphante puisqu'elle a conquis la mairie, mais qui a néanmoins recyclé quelques anciens notables issus du « système » defferriste et guériniste, dont le maire lui-même. Une droite très puissante puisqu'elle tient tous les autres pouvoirs locaux à l'exception de la ville, dont la métropole qui a largement dépossédé les maires locaux de certaines de leurs attributions les plus stratégiques : logement, transport, gestion des déchets entre autres. Et une majorité présidentielle forte de quatre députés, mais qui n'a toujours pas réussi son ancrage local et cherche donc un régime d'alliance.

Tout cela mis à plat, le chef de l'État est donc venu dire qu'il était directement et personnellement impliqué dans la reconstruction des clans, des partis et des notables locaux, faisant de Marseille un laboratoire... Il y avait dans le discours fleuve prononcé par le Président dans le parc du Pharo, des clins d'œil, des noms prononcés, des allusions à des « amis » qui auront résonné comme autant d'adoubements de personnalités, déjà notabilisées ou en cours de notabilisation.

## **Quelque chose d'une privatisation ?**

Insistons auparavant sur une autre facette de cet État qui gouverne la ville, en parlant, comme l'a fait le Président, de l'État entrepreneur. Si le port est toujours, malgré ses transformations, le cœur économique de la ville, l'État, qui en est gestionnaire, est donc le principal acteur économique. C'est en effet en 1969 que, par la création de l'établissement public gestionnaire,

d'abord PAM puis GPM, l'État, via le ministère des Transports et surtout le corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées qui s'en transmettent la direction, est devenu le « patron » exclusif du port.

Pendant près de 2000 ans, le port de Marseille a été un port de commerce, parmi les dix plus grands ports mondiaux. Il y transitait des marchandises, des passagers, des matières premières, débarquées, embarquées, sur des circuits marchands très tôt mondialisés. Lorsque l'État prend le contrôle du port, il est déjà largement en crise, secoué par les recompositions industrielles et surtout les indépendances africaines. L'État transforme le port, le déplace en partie vers Fos et en fait un port rentier : depuis le réaménagement du port autour de Fos, entre 90 et 75 % du trafic est constitué de pétrole brut, soit une marchandise qui n'est ni débarquée ni « triturée » sur place, et ne produit donc localement que de la rente.

Ce même port rentier, profitant des vastes espaces que sa crise a libérés dans la ville, est aujourd'hui aussi un port promoteur immobilier qui vend ou loue ses surfaces à des équipements culturels (le fameux MUCEM), commerciaux (les Terrasses du port), et touristiques (les croisières, etc.).

Le port fait partie de ce dispositif aménageur, Euroméditerranée, déployé dans le cadre d'un réaménagement des espaces urbains portuaires. Là encore, même si les collectivités territoriales y participent, c'est l'État qui en est l'investisseur principal ainsi que l'organisateur et le concepteur. Euromed est un établissement public, ses crédits sont à 45 % des crédits nationaux et ses personnels des urbanistes, ingénieurs, économistes ou architectes détachés des administrations publiques.

On a bien compris dans le discours du Président que se prépare une nouvelle orientation stratégique du port, marquée par le retour du fret et des grands acconiers autour d'un leader mondial de l'affrètement, CMA CGM, dont le patron fait partie des personnes nommées personnellement par le Président.

C'est lorsqu'il parle d'économie que le discours présidentiel prend un tour plus personnel encore. Certes, il est venu dire à Marseille malade, Marseille pauvre, Marseille en danger, que l'État allait s'occuper d'elle. Mais, et c'est véritablement ce qui est singulier, il est venu dire qu'il était l'État, incarné, et qu'il allait personnellement rendre ce secours possible. Ce ne sont pas de banales promesses et un banal programme, c'est un engagement personnel. Il voit à Marseille un avenir et en Marseille un laboratoire – le mot sera prononcé.

En réalité les axes programmatiques que présente le Président ne sont pas nouveaux, ils ont été déjà exposés ici ou là y compris pendant les campagnes électorales récentes, depuis les dernières municipales jusqu'aux récentes élections régionales. On veut donc relancer le port et sa fonction commerciale mondiale, on veut faire de Marseille plus qu'elle ne l'est encore une ville créative, particulièrement dans les domaines de l'audiovisuel, et, enfin, on veut en faire un laboratoire de l'écologie politique revisitée par le néolibéralisme.

Emmanuel Macron est donc venu donner son sceau personnel à ces projets qui sont dans l'air, il est venu dire qu'il s'en occuperait personnellement, il est aussi venu dire qu'il avait à Marseille des amis pour s'en occuper. Certains qu'il nomme – le patron de CMA CGM, héritier Saadé ; Françoise Nyssen, éditrice, ancienne ministre de la culture dans le premier gouvernement Macron, à qui il semble confier le projet nommé *Odysseus* – et d'autres qu'il ne nomme pas mais dont on sait qu'ils sont au cœur de cette économie créative audiovisuelle, comme Sabrina Agresti Roubache, amie personnelle du couple présidentiel, productrice de la série *Marseille* diffusée sur Netflix.

## « Pilonner, pilonner, pilonner »

Reste enfin une dernière fonction régaliennne dont Le Président est venu rappeler à Marseille qu'elle lui incombe, c'est la fonction de police. On en parle dans la presse après un nouvel épisode meurtrier, on veut encore faire croire que Marseille se singularise, bouc émissaire d'un problème qui, alors qu'il est banal et diffus, prend forme locale. Qui, aujourd'hui, peut encore croire qu'il n'y a du trafic de drogue que dans les cités marseillaises, alors que les consommations de tous produits sont un fait générationnel, pas anodin mais banal, commun, transversal ? Les nantais ou les lillois viendraient-ils acheter leur shit à Marseille ?

La politique de guerre à la drogue à Marseille, déjà annoncée le 17 septembre 2019 par Gérard Darmanin, est donc confirmée par Emmanuel Macron, comme l'un des points forts du « laboratoire » que doit être la ville, et qui consiste à « faire du harcèlement policier et judiciaire. Et pilonner, pilonner, pilonner. »

« 500 caméras dans les quartiers Nord », dont le Président admet lui-même qu'elles sont rapidement « bien identifiées par les dealers », dont l'adjoint au maire en charge de la tranquillité publique précise qu'en général elles ont une durée de vie de 48h avant d'être vandalisées, et que les observateurs jugent unanimement inefficace. En considérant les tarifs exorbitants de ce type de dispositif de vidéosurveillance (7 millions d'euros par an), on se prend à rêver aux centaines de postes d'éducateurs spécialisés et de prévention qui pourraient être créés durablement à la place. Mais le Président promet toutefois 30 nouveaux postes d'éducateurs et 30 médiateurs, versus 11 magistrats, 3 enquêteurs et 300 policiers. En quelque sorte, une police sans justice ou presque ; et un dispositif répressif écrasant, face à un dispositif éducatif et de prévention indigent.

Ce pourrait être un choix politique, et idéologique. Mais d'une politique et d'une idéologie archi-datées, puisque nous fêtons tristement 50 ans d'une politique prohibitionniste des drogues qui interdit en France, sans distinction de produits ou de quantités, la production, le transport, l'importation, l'exportation, la détention, l'offre, la cession, l'acquisition et l'usage de stupéfiants.

50 ans d'une politique pénale et de guerre à la drogue qui a fait la preuve de son inefficacité : toutes les études sérieuses en témoignent, et même un peu de bon sens oblige à l'admettre, la France, qui applique un des dispositifs les plus répressifs d'Europe en matière de drogues, connaît aussi les plus forts taux de consommation de stupéfiants. Des taux qui sont de surcroît en augmentation pour les drogues illicites, alors que les consommations de drogue licites et contrôlées que sont l'alcool, le tabac et les médicaments psychotropes sous prescription sont stables ou en baisse.

Ces constats devraient suffire à convaincre que, si Marseille doit être laboratoire de la France, c'est en innovant en matière de politique des drogues plutôt qu'en pilonnant une politique d'échec cinquantenaire. Mais – parce qu'en fait ils sont bien connus des décideurs, enquêtes parlementaires à l'appui – ces constats ne suffisent pas. Aussi, autant qu'un changement d'échelle souhaité par le Président, nous devons procéder à un changement de position concernant les drogues : les appréhender pour ce qu'elles sont, et pas seulement pour ce que nous voudrions qu'elles soient.

D'abord, admettre que la diffusion des drogues, comme pour n'importe quel produit, participe d'un lien irréductible entre l'offre et la demande, entre consommations et trafics : un lien marchand qui impacte et fait fluctuer la production, la qualité des produits ; un lien social qui fait que vendeurs et consommateurs n'habitent pas des mondes imperméables, liés juste furtivement le temps d'une transaction commerciale, sans conséquences. Et des modes de

commercialisation qui se sont incroyablement diversifiés ces dix dernières années, si bien que le point de vente de rue n'est désormais qu'un des moyens de distribution, aux côtés de la livraison à domicile, en drive groupé ou par courrier, pour satisfaire une clientèle désormais habituée à l'achat dématérialisé, et qui rechigne à « aller au quartier » en prenant le risque d'une interpellation policière. Les organisations de trafic de drogues ont donc ouvert leurs comptes de commande sur des applications numériques et livrent, à prix égal, partout à Marseille : un mode de vente que les caméras de vidéosurveillance ou le pilonnage policier (qui s'applique fortement aussi sur la clientèle aux alentours des points de vente depuis le printemps 2020) ne sauraient contenir ni contraindre puisqu'il échappe à la visibilité.

Reste que là où ils sont implantés, les réseaux de trafic de drogues ont souvent des impacts négatifs sur le territoire et sur une partie de la population qui y réside ou y travaille : appropriation de certains espaces publics ou parties communes, dégradations matérielles, parfois pressions ou menaces sur les habitants... Cette présence peut générer un sentiment d'inquiétude, d'insécurité et surtout d'impuissance.

Et c'est bien d'impuissance dont il est question lorsque le maire de Marseille et le Président aspirent à davantage de justice sociale pour les quartiers populaires et les populations vulnérables. Vulnérables, ces quartiers et ces populations le sont, mais pas seulement aux impacts des réseaux de trafics de drogues qui – il faut le rappeler avec force – mobilisent une infime minorité des populations habitant les cités, sur une infime minorité des territoires, et ne fait ni vivre ni trembler des quartiers entiers.

Ils sont vulnérables face aux institutions policières et judiciaires qui les traitent comme des complices des trafics lorsque ceux-ci se déploient en bas de chez eux ; ils sont vulnérables face aux institutions éducatives, sociales et de santé elles-mêmes désarmées ; ils sont vulnérables face à la guerre à la drogue dont ils subissent les violences et dont ils mesurent, à l'instar de David Simon et Ed Burns, qu'elle est « une ineptie absolue : faire respecter les lois dans un environnement dont l'économie est fondée sur leur violation ».

Et finalement, on mesure que les problématiques de trafics de drogues dans les quartiers populaires viennent faire écran aux impacts, multiples et massifs, de la pauvreté et de l'impossibilité pour certains d'accéder à l'ascension résidentielle, sociale, professionnelle, économique à laquelle nous aspirons tous.

## **Protéger ou punir**

Jusqu'au milieu des années 1990, Marseille était la ville de France qui comptait le plus d'équipements socioculturels par habitants, équipements qui généraient, dans les seuls quartiers Nord, plus de 3500 emplois, soit 4 % de la population active, et près de 25 % des professions intermédiaires (en ne comptant que les personnels des équipements socioculturels).

On s'est souvent demandé pourquoi Marseille n'a jamais été en proie aux émeutes de banlieues et autres flambées de violence collective. La réponse est en grande part dans ce maillage territorial par des structures socioculturelles dont la fonction est de tisser du lien social entre les habitants et les institutions, et dans cette présence bienveillante et féconde d'animateurs, d'éducateurs spécialisés et de prévention mobilisés au quotidien aux côtés des habitants pour pallier leurs difficultés et résoudre leurs problèmes. Ces fameux dispositifs « tisseurs de liens » auxquels le Président en appelle mais qui, comme les autres services publics, ont été peu à peu démantelés au cours des deux dernières décennies par un État qui, au tournant des années 1990, a rompu son contrat moral de protection, et par une municipalité Gaudin qui s'est désintéressée, sinon débarrassée, de ces acteurs sans rendement électoral.

Pourtant, nos travaux menés à Marseille pendant plus de vingt ans avec des habitants et des acteurs sociaux « à l'épreuve des trafics de drogues » montrent sans ambiguïté le rôle essentiel de ces acteurs dits « de première ligne » que sont les intervenants sociaux, de santé, d'éducation et de prévention, non seulement dans la réduction des risques et des dommages liés aux usages et aux trafics de drogues, mais aussi dans le traitement des impacts du trafics sur la qualité de vie dans les cités. Un rôle déterminant dès lors que l'on admet que ceux qui sont confrontés aux trafics au quotidien, parce que ce sont eux qui sont détenteurs du savoir d'expérience sur les drogues, sont les mieux placés pour proposer des solutions ; dès lors que l'on considère qu'un jeune, même impliqué dans des activités illicites, est d'abord un jeune en danger ; et dès lors que l'on accepte, toute position morale mise à part, d'adopter une éthique de la responsabilité, parce que le problème des drogues est notre problème à tous.

De toutes les facettes qui composent aujourd'hui l'État « local », dont il nous semble que Marseille constitue un cas de figure singulier et très avancé, dont nous avons ici suggéré une brève description, c'est certainement la fonction sociale, l'institution régulatrice des inégalités et des déficits du lien social, qui est la plus défaillante.

*NDLR : Michel Peraldi et Claire Duport sont les auteurs avec Michel Samson de Sociologie de Marseille, La Découverte, Paris, 2015.*